

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 novembre 2024

AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES MALADIES AFFECTANT LES CULTURES
VÉGÉTALES À L’AIDE D’AÉRONEFS TÉLÉPILOTÉS - (N° 637)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 36

présenté par

Mme Batho, Mme Belluco, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky,
M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière,
M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave,
Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne,
M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau,
M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry
et Mme Voynet

ARTICLE PREMIER

À la fin de l’alinéa 7, substituer aux mots :

« de trois ans »

les mots :

« d’un an ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli portant sur la durée d'autorisation des essais.